



DANS LA MIRE >

La santé mentale en NOUVELLE-ÉCOSSE

Population : 1 072 545

En milieu rural : 41,1 %

Le système de santé mentale de la Nouvelle-Écosse est en pleine transformation : le gouvernement se prépare à lancer son programme de soins de santé mentale universels qui permettra à la population d'obtenir des soins de psychothérapie gratuits, une première au Canada. La Nouvelle-Écosse affiche de bons résultats en matière d'accès aux services par rapport à la moyenne nationale, mais elle présente de plus longs délais d'attente et ses résultats sur les indicateurs de la santé mentale de la population sont moins bons.

Plusieurs défis attendent la province, notamment : assurer un financement adéquat des services; s'engager à renforcer le cadre stratégique entourant la réduction des méfaits; et mettre l'accent sur les mesures de soutien au logement et au revenu pour lutter contre les taux de pauvreté et de besoins impérieux en matière de logement qui y sont plus élevés que la moyenne nationale et qui compromettent la santé mentale de sa population.

**DANS LA MIRE : NOUVELLE-ÉCOSSE**

Indicateur	Catégorie d'indicateur	NS	CAN
1.1a Investissements en matière de santé mentale, de dépendances et d'utilisation de substances (SMDUS)	Politiques	4,9 %	6,3 %
1.1b Dépenses en matière de SMDUS prévues dans les accords bilatéraux	Politiques	16,3 %	31 %
1.2 Stratégie en matière de SMDUS	Politiques	Désuète	En désuétude
1.3 Décriminalisation	Politiques	–	Soutien faible
1.4 Politiques de réduction des méfaits	Politiques	Soutien modéré	Soutien élevé
1.5 Lois sur la santé mentale	Politiques	Ins.	–
2.1 Santé mentale perçue – mauvaise ou passable	Santé mentale (SM) de la population	28,8 %	26,1 %
2.2a Prévalence des troubles anxieux et de l'humeur (12 derniers mois)	SM de la population	13,9 %	10,6 %
2.2b Prévalence des troubles d'utilisation de substances (au cours de la vie)	SM de la population	23,8 %	20,7 %
2.3 Taux de décès par suicide	SM de la population	11,0	10,9
2.4 Taux d'hospitalisation en raison de blessures auto-infligées	SM de la population	43,2	64,9
2.5 Taux de décès apparemment liés à une intoxication aux opioïdes	SM de la population	7,0	20,8
2.6 Taux d'hospitalisation entièrement attribuable à l'alcool	SM de la population	280	262
3.1 Pourcentage de la population ayant des besoins insatisfaits ou partiellement satisfaits en santé mentale	Accès aux services	7,8 %	7,8 %
3.2 Pourcentage de jeunes ayant des besoins précoces en matière de SMDUS qui ont obtenu des services communautaires de santé mentale	Accès aux services	72 %	61 %
3.3 Nombre de psychiatres par tranche de 100 000 hab.	Accès aux services	14,5	13,1
3.4 Nombre de prestataires de soins en matière de SMDUS	Accès aux services	2 224,9	1 721,4
3.5 Taux de réadmission à l'hôpital dans les 30 jours pour des problèmes de SMDUS	Accès aux services	10,3 %	13,4 %
4.1 Pourcentage de la population ayant déclaré une santé mentale mauvaise à passable et ayant des besoins impérieux en matière de logement	Déterminants sociaux de la santé (DSS)	16,9 %	15,8 %
4.2 Taux de pauvreté	DSS	9,8 %	8,1 %
4.3 Taux d'emploi chez les personnes âgées de 25 à 64 ans ayant une incapacité liée à la santé mentale	DSS	44 %	46,1 %
5.1 Pourcentage de personnes ayant une santé mentale mauvaise à passable et ayant vécu de la discrimination et de la victimisation	Stigmatisation et discrimination	7,1 %	9,1 %
5.2 Pourcentage de la population ayant une santé mentale mauvaise à passable et ayant déclaré un sentiment d'appartenance plus fort à la communauté	Stigmatisation et discrimination	55,9 %	54,4 %
5.3 Taux d'infractions relatives aux drogues déclarées	Stigmatisation et discrimination	96	162

Note : Les valeurs dans le tableau ci-dessus qui n'ont pas de pourcentage indiquent un taux par 100 000 habitants.



POLITIQUE

Financement

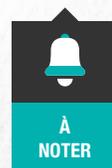
La Nouvelle-Écosse est sur le point de devenir une pionnière dans la prestation de services en matière de santé mentale, de dépendances et d'utilisation de substances (SMDUS). En 2021, elle est devenue la première province à s'engager à offrir une couverture universelle des services de santé mentale, y compris l'accès gratuit à des services de psychothérapie et des mesures de soutien accessibles le jour même. L'an dernier, le gouvernement de la Nouvelle-Écosse a déposé le projet de loi 334, une loi modifiant la *Health Services and Insurance Act* (loi sur les services de santé et l'assurance-maladie). Cette loi permettrait le financement public des services offerts par les psychothérapeutes, les travailleuses sociales et travailleurs sociaux et les thérapeutes en counseling ayant leur certification. Ce service gratuit est actuellement en phase pilote et son lancement est prévu entre 2024 et 2025¹⁵¹. Le gouvernement ne fait que commencer à mettre en œuvre sa politique et, pour le moment, il a choisi de fournir ces services de santé mentale publics en faisant appel à des prestataires du secteur privé.



À NOTER

Une première au Canada : des services de counseling et de soutien le jour même dans l'ensemble de la province.

Malgré cet engagement sans précédent à assurer un accès universel aux soins de santé mentale, la Nouvelle-Écosse consacre une part relativement petite de son budget à ce secteur. Le budget de 2024-2025 consacre 359,6 millions de dollars en SMDUS, ce qui représente 371 \$ par hab. et équivaut à 4,9 % du budget de santé global. Le coût du nouveau programme de soins de santé mentale universels étant estimé à 100 millions de dollars par an, le gouvernement de la Nouvelle-Écosse

À
NOTEREN
COURS

INQUIÉTANT

ALERTE
ÉLEVÉE

s'appuie sur le nouvel *Accord pour travailler ensemble* conclu avec le gouvernement du Canada (accord bilatéral de 2023) pour financer la phase pilote¹⁵². D'après l'accord bilatéral de 2023 et les fonds restants de l'accord bilatéral de 2017, la province a prévu de dépenser 19,3 millions de dollars dans le secteur de la santé mentale et des dépendances pour la période 2023-2026. Ces dépenses se situent également dans la fourchette basse, représentant 16,3 % du total des dépenses de santé prévues dans les accords bilatéraux, contre une moyenne canadienne de 31 %¹⁵³.

Stratégie

La Nouvelle-Écosse ne dispose pas d'une stratégie ciblée en matière de santé mentale, de dépendances et d'utilisation de substances (SMDUS). Les plans de la province concernant les soins dans ce domaine sont intégrés à sa stratégie globale de soins de santé, « *Action for Health: A Strategic Plan 2022–2026* ». Cependant, elle manque de détails sur la façon dont la province prévoit de développer et de renforcer l'infrastructure en SMDUS et ne comporte ni échéancier ni cadre d'évaluation de la performance. Les objectifs présentés dans la stratégie sont de combler les lacunes dans l'accès aux services grâce à des investissements dans des programmes de réduction des méfaits; d'instaurer une couverture universelle des soins de santé mentale et de traitement des dépendances; et de faciliter l'accès à du soutien le jour même en santé mentale, entre autres initiatives¹⁵⁴. En 2017, la Nouvelle-Écosse a publié un cadre relatif à la consommation d'opioïdes et aux surdoses (*Opioid Use and Overdose Framework*). Chaque année depuis, elle publie un rapport des mesures accomplies.

Réponse à la crise des drogues toxiques

Le soutien du gouvernement de la Nouvelle-Écosse envers les initiatives de réduction des méfaits est limité. Comme toutes les autres provinces, elle finance un programme de trousse de naloxone et plusieurs programmes d'échange de seringues.



Elle appuie aussi financièrement les deux centres de prévention des surdoses de la province, ReFix et Peer Six. Cependant, elle ne finance pas de programmes d'analyse de substances ni d'approvisionnement sécuritaire et ces initiatives de réduction des méfaits n'ont pas été incluses dans son plan stratégique sur la santé (*Action for Health: A Strategic Plan 2022–2026*)¹⁵⁵. Le gouvernement de la province finance toutefois la clinique MOSH (*Mobile Outreach Street Health*). Cette clinique mobile offre des services de proximité et compte dans son équipe deux médecins qui prescrivent des médicaments dans le cadre d'une approche d'approvisionnement sécuritaire¹⁵⁶.



TRAVAIL EN COURS

Le gouvernement de la Nouvelle-Écosse finance deux sites de prévention des surdoses et un service mobile de sensibilisation, mais il faut davantage de soutien pour la réduction des méfaits.

SANTÉ MENTALE DE LA POPULATION

L'état de santé mentale autodéclaré de la population de la Nouvelle-Écosse est moins bon que la moyenne canadienne. Le pourcentage de personnes qui disent avoir une santé mentale mauvaise à passable est de 28,8 %, comparativement à 26,1 % à l'échelle nationale. Les taux de troubles anxieux et de l'humeur (13,9 %), de troubles d'utilisation de substances (TUS) (23,8 %) et d'hospitalisations attribuables à l'alcool (280 par 100 000 hab.) sont plus élevés que la moyenne nationale.

Bien que le taux de décès apparemment liés à une intoxication aux opioïdes soit à moins du tiers du taux national (7 par 100 000 hab. contre 20,8), il est actuellement en hausse. En fait, la tendance longitudinale de la province diffère du reste du Canada : le taux de décès a *diminué* pendant la pandémie, puis a augmenté drastiquement en 2022 et en 2023, portant le nombre de décès de 40 en 2021 à 74 en 2023.

Par ailleurs, la Nouvelle-Écosse surpasse la moyenne canadienne en ce qui concerne le taux d'hospitalisations en raison de blessures auto-infligées, avec 42,3 cas par 100 000 hab. contre 64,9 à l'échelle nationale.

ACCÈS AUX SERVICES

De prime abord, les données semblent indiquer que la Nouvelle-Écosse se situe au-dessus des moyennes nationales en ce qui concerne l'accès aux services de SMDUS. Soixante-douze pour cent des jeunes ayant des besoins en santé mentale ou en santé liée à l'utilisation de substances obtiennent des soins dans la province, un taux supérieur de 11 % à la moyenne nationale. Le taux de réadmission à l'hôpital dans les 30 jours pour des problèmes de SMDUS est inférieur à la moyenne. La Nouvelle-Écosse a également un nombre plus élevé de psychiatres (14,5 contre 13,1 au Canada) ainsi que l'un des taux les plus élevés de prestataires de soins en matière de SMDUS par 100 000 hab., soit 2 224,9 prestataires contre 1 721,4 au Canada.



DANS LA MIRE : NOUVELLE-ÉCOSSE

Toutefois, les délais d'attente pour les services dressent un tableau différent. Nova Scotia Health publie sur son site Web des informations à jour concernant les temps d'attente, qui se situent, selon la région, entre 0 et 195 jours pour les soins non urgents, et entre 0 et 13 jours pour les soins urgents¹⁵⁷. De plus, les obstacles à l'accès aux services sont plus nombreux dans les régions rurales de la Nouvelle-Écosse. Les services psychiatriques et les cliniques RAAM (*Rapid Access Addiction Medicine*), par exemple, sont concentrés dans les zones urbaines, ce qui oblige les personnes des régions rurales de la Nouvelle-Écosse à parcourir de longues distances pour y accéder¹⁵⁸. Nova Scotia Health et l'Université Dalhousie se sont récemment associées pour réduire les temps d'attente à quelques semaines grâce au programme d'accès rapide et de stabilisation (*Rapid Access and Stabilization Program*), visant à améliorer l'accès aux services de santé mentale¹⁵⁹.



INQUIÉTANT

Forte concentration de psychiatres en milieu urbain, mais l'accès aux services de santé mentale est limité pour la population rurale de la Nouvelle-Écosse.

DÉTERMINANTS SOCIAUX DE LA SANTÉ

Les taux de pauvreté et de besoins impérieux en matière de logements de la Nouvelle-Écosse sont préoccupants. La province affiche un taux de pauvreté de 9,8 %, soit le plus élevé au Canada, et ce taux risque d'augmenter à nouveau, maintenant que la plupart des mesures de soutien du revenu liées à la pandémie ont pris fin¹⁶⁰. Le taux de besoins impérieux en matière de logement est également plus élevé dans la province (16,9 %) que la moyenne nationale (15,8 %). Les données désagrégées selon l'origine raciale révèlent

que les personnes noires de la Nouvelle-Écosse ont des revenus plus faibles que le reste de la population et qu'elles sont environ deux fois plus susceptibles d'avoir des besoins impérieux en matière de logement¹⁶¹. Le taux d'emploi chez les personnes ayant une incapacité liée à la santé mentale est également légèrement plus faible dans la province, soit de 44 % par rapport à la moyenne de 46,1 %.

STIGMATISATION ET DISCRIMINATION

Dans l'ensemble, les résultats de la Nouvelle-Écosse sont assez positifs pour les indicateurs relatifs à la stigmatisation et la discrimination. Une moins grande proportion de personnes ayant déclaré avoir une santé mentale mauvaise à passable disent également avoir fait l'objet de victimisation ou de discrimination (7,1 % contre une moyenne nationale de 9,1 %). De plus, 55,9 % de ces personnes disent avoir un sentiment d'appartenance avec la communauté, un pourcentage légèrement plus élevé que la moyenne nationale de 54,9 %. La province enregistre également un taux beaucoup plus faible d'infractions relatives aux drogues déclarées par la police : 96 cas par 100 000 hab., comparativement à 162 à l'échelle nationale.



ALERTE ÉLEVÉE

La population noire de la Nouvelle-Écosse affiche des taux plus élevés en matière de pauvreté et de difficulté d'accès à un logement adéquat.